

**PROGRAMME 2022
DE CESSIONS HABITAT**

**Lot Em2b – EMPALOT – copromotion avec oppidea**

En cohérence avec ses ambitions stratégiques, OPPIDEA souhaite s’inscrire dans une opération de copromotion sur un ilot de la ZAC Empalot. C’est l’ilot EM2B qui a été choisi pour porter cette réalisation.

Le lot EM2B d’une capacité d’environ 76 logements libres sera réalisé par une société commune constituée avec OPPIDEA pour porter l’opération et dans laquelle Oppidea participera à une hauteur maximum de 30%.

La vocation d’Oppidea est de participer à des opérations qui portent en outre une ambition ou une complexité singulière démonstrative et/ou exploratoire des enjeux urbains contemporains.

L’offre de partenariat en retour devra témoigner d’une connaissance approfondie des sujets liés à la promotion immobilière à l’aspect programmatique de polarités commerciales et servicielles, une capacité à mettre en œuvre une force de commercialisation des logements et volumes imaginés, d’une capacité de coordination et de partenariat et justifier d’une connaissance du territoire local.

Dans cette perspective Oppidea engage la commercialisation de cet îlot par une première phase qui vise à recueillir des propositions des candidats sur cette ambition programmatique attendue.

Les opérateurs ou groupements d’opérateurs souhaitant candidater sont donc invités, dans un premier temps, à remettre une **lettre d’engagement** (Format A4 – 4 pages maximum), comprenant :

* Une présentation du candidat permettant d’apprécier ses références, ses compétences et sa solidité économique :
* Chiffre d’affaires (logement / logements spécifiques)
* Nombre de salariés
* Production annuelle (logement / logements spécifiques)
* Les références significatives sur des opérations similaires (densité, contexte, programmations comparables).
* Une présentation des principes caractérisant l’offre programmatique envisagée
* Présentation du programme envisagé incarnant la thématique : « habiter autrement »
* Présentation des principales caractéristiques des modalité partenariale envisagées

Les opérateurs présentant une lettre d’engagement compatible avec les ambitions attendues recevront un dossier de consultation complet leur permettant d’établir une **offre** complète (phase 1)

*A titre indicatif, le lancement de cette phase est programmé au 2T 2022.*

**Processus de sélection de l’ilot EM2b en co-promotion avec Oppidea :**